

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15 octobre 2016

Le 15 octobre 2016 à 15h, l'assemblée générale ordinaire de l'ASPONA s'est tenue à Roquebrune Salle EMJ sous la présidence de Jean DELERUE Président de l'association. Les membres ont été convoqués par mail et par courrier.

Le président ouvre la séance à 15h. Il y avait 30 personnes dont 27 adhérents présents et 23 pouvoirs. Ce qui permet de montrer la vie de l'association et de tenir l'assemblée générale. Après un mot de bienvenue aux adhérents le président remercie Monsieur P CESARI, maire de Roquebrune qui a mis gratuitement cette salle à notre disposition. Il rappelle que l'ASPONA a été créé en 1972 pour faire arrêter une décharge en mer. Le président présente ensuite les membres du Conseil d'Administration de l'ASPONA et rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Le compte rendu d'activité de 2015
- Le compte rendu financier de 2015
- Election du Conseil d'Administration de l'ASPONA
- Autorisation donnée au président d'ester en justice
- Activités du site Internet de l'ASPONA
- Thèmes de travail pour l'année en cours
- Questions diverses

L'assemblée générale a été suivie d'un pot de l'amitié entre les participants.

### Désignation du président de séance et du secrétaire

M. Jean Nicolas CONATI est désigné comme président de séance; Mme Annie DURANTE est désignée comme secrétaire de séance chargée de rédiger le procès-verbal.

### Rapport sur l'activité de l'association en 2015

Le rapport d'activité a été envoyé dans un bulletin aux adhérents, présenté et commenté au cours de la séance. La construction du Parking des Sablettes, la mise à jour des documents d'urbanisme (SCOT, PADD et PLU), l'avancée du DOCOB Natura 2000 CAP Martin et la problématique des vallons ont entraîné quelques débats. Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité.

### Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est renouvelé tous les 3 ans, ce qui a été fait en 2014. Le départ de Claudine LANDEAU pour raison de santé, permettra au prochain CA de la coopter pour un an. Actuellement le conseil d'administration est composé de Jacky CHARIOT, Jean Nicolas CONATI, Jean DELERUE, Annie DURANTE, Frédérique LORENZI, Adriano MIGLIORINI, Jacques MOLINARI, Michelle ORENZO, Michel RIDEAU, Peter SEYFFERTH.

### Rapport sur la situation financière par la Trésorière

Le rapport est présenté par la trésorière. Le budget est stable malgré une légère baisse du nombre d'adhérents (de 105 à 95). Nous n'avons aucune subventions et les dépenses ont été compensées par les adhésions 2 380 € et 2 dons d'un total de 830 €. Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

### Autorisation donnée au Président du Conseil d'Administration d'ester en justice

Après débat, Par vote à l'unanimité, l'autorisation a été donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association en action et en défense dans le cadre de ses objectifs statutaires en accord avec le Conseil d'Administration.

### Dossiers pour l'année en cours présentés et développés lors de l'assemblée générale par le Président

- L'urbanisation prévue dans la coupure d'urbanisation de St Roman à Roquebrune Cap Martin.
- Les procédures en cours contre l'arrêté préfectoral approuvant le le PSMV du vieux et le parking des Sablettes
- Travaux de la consolidation de la falaise sous le Vistaero à Roquebrune, projet de transformation du 5 étoiles et préservation de la faune et de la flore
- Natura 2000 : Site du Cap Martin, participation à la gestion du site
- Participation aux réunions de préparation du SCOT
- Participation aux réunions des PLU
- L'aide aux adhérents sur des problèmes d'environnement

**Les participants ont souhaité que l'ASPONA et d'autres associations "sœurs" agissant sur la CARF organisent en 2017 des Etats généraux de l'environnement afin de sensibiliser la population à tous les enjeux et risques (saturation des routes et nuisances associées, urbanisation excessive y compris dans des zones à risques, artificialisation des sols et ruissellement, mouillages sauvages y compris dans les zones Natura 2000, etc ).**

**Une participante a demandé une application de la loi sur la transition énergétique en développant le solaire**

Tous ces points ont entraîné des discussions dans l'auditoire et ont été présentés à l'aide de documents photographiques accessibles sur le site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

A 18h, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance. La réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Le président de séance

Jean Nicolas CONATI

La secrétaire de séance

Annie DURANTE